



RAPPORT ANNUEL

**CONSERVATOIRE HORTICOLE DE L'ASSOCIATION ACL -
ANCIENS CHÂTELAINE - LULLIER**

ALAIN SAMSON | alain.samson@bluewin.ch

INTRODUCTION

Base de travail	<p><i>"Ouvrages et livres sont un lien entre hier et aujourd'hui. Continuité que voulurent célébrer encore les anciens entre l'École de Châtelaine et celle de Lullier en apposant une belle plaque au mur du promenoir de la nouvelle école en 1975"</i> François Gagnebin, volée 1937-40 / LES 100 FEUILLES DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE CHÂTELAINE-LULLIER</p> <p>La fonction de notre Conservatoire consiste en la préservation de la mémoire et la transmission des savoirs. Pour être efficace, la connaissance découlant de l'inventaire du patrimoine livresque et historique doit ensuite être diffusée. Le principe actuel pour le Conservatoire ACL est de numériser ses documents pour les conserver, indépendamment de leur statut juridique. Dans le futur, cette opération devrait permettre de donner accès librement sur l'internet dans le respect du droit d'auteur et du droit de la personnalité. Une solution intermédiaire pour éviter les manipulations et rester dans la légalité pourrait se trouver dans une mise à disposition des ouvrages numérisés pour des raisons de conservation sur des stations de consultation protégées.</p>
Contacts avec la bibliothèque de Lullier	<p>Deux séances de travail ont été organisées en présence de la bibliothécaire responsable. Les deux parties se réjouissent de l'impulsion donnée et prévue pour le Conservatoire horticole, Sandrine Favrat et Alain Samson collaborerons dans la confiance mutuelle et le respect des prérogatives de chacun.</p>
Les aspects logistiques	<p>Le premier constat est que la place à l'endroit actuel est limitée et impossible à modifier sans "construction" d'un élément bibliothèque plus important. Au niveau du local en sous-sol mis à disposition des ACL, après une première visite avec Pierre-André, et constaté qu'il n'avait pas été utilisé depuis un certain temps, il a été remis à niveau avec un rangement efficace et organisé (voir photos)</p>

COMPTE-RENDU ANNUEL

2022

<u>Inventaire</u>	<p>La liste en format pdf remise en février et transformée en Excel est exploitable.</p> <p>Voir pour la mise à jour du site Internet ACL où il est précisé "Liste des livres du Conservatoire horticole à venir" depuis novembre 2021</p>
<u>Classements</u>	<p>La visite du local en sous-sol dévolu aux ACL permet de déterminer que le volume de travail est important. Il faudra délimiter des zones d'action et de rangements, et faire de manière immédiate et complète un inventaire des biens et archives.</p>
<u>Réception du legs Pierre MOREL</u>	<p>Après une première visite de Pierre-André à Rose Morel, nous sommes tous les deux retournés à Syens le samedi 14 janvier 2023 pour inventorier les documents intéressants pour le Conservatoire.</p> <p>Il s'agit principalement de 58 livres, en français car l'ensemble de la bibliothèque comprend encore des dizaines d'ouvrages en allemand ou encore des piles de revues que nous avons dû écarter de notre catalogue principalement pour des questions de doublons ou d'éditions trop récentes.</p> <p>Nous avons par ailleurs retrouvé les cours de Pierre à Châtelaine, que nous allons aussi mettre au Conservatoire.</p>
<u>Scan photos et courriers</u>	<p>Lors du rangement du local, quelques photos ont été retrouvées et scannées, avec le plus important les références en termes de dates et de sujets.</p> <p>D'autres souvenirs photographiques (le transfert de Chatelaine à Lullier) environ 50 images ont été également numérisées. Le tout inventorié dans un fichier dédié.</p> <p>Pour les courriers, un ancien classeur "tout pourri" a révélé des trésors des années allant de 1910 à 1925 et malgré un doux mélange de feuillets empilés, il a été possible de dégager certaines perles d'archives, dont certains documents officiels, ou d'autres qui reflètent bien la période difficile de cette époque.</p> <p>Après retrait du classeur, un boxe spécial à été prévu pour une conservation plus sécurisée et plus conforme aux règles usuelles de classement des archives (45 dossiers de classement dont 34 sous scan)</p> <p>De plus un fichier Excel a été généré pour avoir une base de recherche pour le futur.</p>

OBJECTIFS 2023

Poursuite des scans de documents et livres / photos	Je propose que pour les cours ACL de 2023, il soit fait appel à nos membres pour développer une photothèque historique avec des dons de photographies (ACL – volées – Chatelaine et Lullier, etc..) – des explications au dos permettront un inventaire documenté intéressant. Pour le reste des documents déposés dans notre local, cela prendra du temps, mais un tri attentif et méticuleux devrait permettre de passer d'un monceau de documents à des archives classées et rangées et surtout consultables facilement
Réception et inventaire suite legs Pierre MOREL	Le legs comprend 58 ouvrages qui ont été inventoriés et l'un d'entre eux scanné, ce qui sera poursuivi pour certains en 2023
Revision de la Convention et partenariat bibliothèque	Il me semble nécessaire de remettre au goût du jour la convention en particulier dans son fonctionnement, le principe même du Conservatoire ne doit pas être touché. Cependant le lieu et la mise à disposition des ouvrages doivent être repensés.
Projet pour la mise à disposition	Il serait souhaitable que le Centre de Lullier puisse mettre à disposition un poste informatique pour la consultation à venir les livres scannés, sans possibilité d'impression et d'enregistrement (comme cela se pratique dans de nombreuses bibliothèques).
Projet "armoire" et restauration de livres	Variante 1 : un meuble partie vitrée en haut et des étagères sur le bas pour utilisation de la bibliothèque. Variante 2 : utilisation des armoires dans le renforcement de l'entrée (avec un désavantage dû au manque de visibilité) Variante 3 : Dans le local au sous-sol construction d'un meuble de rangement, et mise en place d'un contrôle hygrométrique et de température.

Remerciements :

Je pense en particulier à Pierre-André Monachon qui tout au long de cette année m'a apporté son savoir et son soutien, sa présence tant par courriels que sur place sont de précieux atouts pour moi.

Merci également à Mme Favrat, la bibliothécaire du Centre pour sa coopération et son accueil.

Ainsi qu'à Rose Morel qui a suivi les volontés de notre Président d'Honneur et mis à disposition sa bibliothèque pour le Conservatoire, tout en nous réservant un accueil des plus chaleureux.



Thônex , le 8 février 2023

APERÇU EN IMAGES

Le local au sous-sol :



Extraits des archives photos et papiers :



Lyon le 2 Sept. 1910

HENRI BARBAULT
Fruits & Primeurs
SION

Cher collègue

Bien reçu ta convocation concernant
l'exposition de Lausanne, c'est avec
grand plaisir que je reverrais les anciens
élèves de l'école, tu peux m'inscrire
pour le banquet du dimanche 11 Sept.
j'ai vu également le bulletin pour
l'adhésion à l'association des anc. élèves
pour cette année je ne puis en faire les
frais, ayant eu beaucoup de dépense,
j'espère que l'an prochain ce motif
n'existera plus, donc à l'année prochaine

Dans l'attente du revoir
agréé mes sincères salutations

H. Barbault
Lyon

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE CANTONALE D'HORTICULTURE
d e C H A T E L A I N E

Siège Social
G E N E V E

Genève, le 16 février 1922.

Monsieur et cher Collègue,

Le Comité de l'A.A.C. a l'honneur de vous aviser que la place de Chef d'arboriculture, chargé de la pépinière, est mise au concours, ensuite de la démission de Mr. Burner.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements qui concernent cette inscription qui est ouverte au Bureau du Département de l'Instruction Publique, 6, rue de l'Hôtel de Ville, du jeudi 16 février au jeudi 2 mars inclusivement.

Traitement : 5800 à 7400 Fr. Le maximum est atteint par 16 augmentations annuelles de 100 Fr.

Les candidats devront être de nationalité Suisse. Ils devront connaître toutes les parties de l'Arboriculture et en particulier la conduite de la pépinière. En outre ils devront justifier d'un stage suffisant dans un ou des établissements s'occupant spécialement de cette branche.

En s'inscrivant, les postulants devront déposer leur curriculum vitae et leurs certificats (originaux et copies). Un certificat médical leur sera demandé, pour lequel un formulaire leur sera remis lors de l'inscription.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau du Département. L'entrée en fonctions est fixée au 1er mai 1922.

Pour le Comité :

Paul SANDOZ.

Exemples de scan de livres du Conservatoire :

